INFORMATIONS MUNICIPALES

MARCILLAC
Vallon

1er trimestre 2025

SOMMAIRE

Les conseils municipaux.
Le mot du Maire.
Réalisations du trimestre.
Des projets pour 2025.
Démarches et réglements.
Informations départementales.
Informations communautaires.
Conseil Municipal des Jeunes.
Associations.
Un centenaire dans la commune.....

Les conseils municipaux du trimestre

Les principales décisions du conseil municipal du dernier trimestre :
Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive. L'intégralité des délibérations est disponible sur le site internet de la mairie onglet : Vie municipale/affichage légal). Les décisions ont été prises à l'unanimité sauf indications particulières.

Séance du 17 octobre 2024

- **Budget 2024 – Subvention exceptionnelle Foot Vallon**

Participation de la mairie à hauteur de 100€ pour l'acquisition d'un traceur de lignes à rouleau pour les terrains de foot de Clairvaux, St Christophe -Vallon, Valady et Marcillac-Vallon. La dépense de 400€ étant assurée conjointement par les quatre communes.

- **Budget 2024 - Subvention exceptionnelle association Mondes et Multitudes**

Subvention exceptionnelle de 142 € accordée à l'association Mondes et multitudes dans le cadre de la manifestation « Les jeudis cinéma »

- **Travaux de rénovation d'équipement sportif pour le terrain de quilles - Plan de financement et demande de subvention**

Demande de subvention pour la réfection du fond de terrain de quilles dont la dégradation des pieux en bois nécessite une remise en état complète.
Estimation des travaux 29 637€ HT ; subvention demandée au conseil départemental 8 891,1 € (30%)

- **Cimetière - Création d'un columbarium et jardin du souvenir**

Création de deux fois 12 cases de 2 urnes et d'un jardin du souvenir pour 17 303,76 €TTC

- **Autorisation d'ester en justice**

Autorisation à désigner un avocat pour défendre les intérêts de la commune et pour donner suite à la requête du collectif Baulès-Malviès d'annulation du permis d'aménager pour la réalisation d'un lotissement de 20 lots à usage d'habitation sur le périmètre de Malviès (12 voix pour 5 abstentions).

Séance du 21 novembre 2024

- **Subvention exceptionnelle association le Créneau**

Subvention exceptionnelle de 20 152€ représentant 1/3 du déficit prévu pour 2024 et 8 935€ pour celui de 2025 sous réserve de l'engagement de la Commune de Salles-la-Source et de la CAF de l'Aveyron dans les mêmes termes.

- **Tarifs cantine scolaire janvier 2025**
- **Zone d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR)** *A l'unanimité le conseil émet un avis favorable*
  - *Pour l'éolien : de ne pas prévoir de zone d'accélération dédiée*
  - *Pour le solaire photovoltaïque de zoner les secteurs ouverts au projet de PLUi arrêté par la Communauté de Communes dans sa séance du 5 mars 2024, Compte-tenu de la topographie de la Commune de Marcillac-Vallon, aucune zone classée en A ou Ap ne se prête au développement d'installations photovoltaïques. De développer prioritairement le photovoltaïque sur les toitures de bâtiments agricoles.*
  - *Pour la méthanisation : de ne pas prévoir de zone d'accélération dédiée.*

Séance du 19 décembre 2024

- **Marché hebdomadaire du dimanche matin**

Reprise de la gestion en régie directe à compter du 1er janvier 2025.

- **Réhabilitation et rénovation de la mairie - Phase diagnostique études et maitrise d'œuvre**

Le conseil municipal, par 11 voix pour et 3 abstentions approuve le lancement du projet de réhabilitation et rénovation de la mairie,

- **Construction d'un terrain multisports – Plan de financement et demandes de subventions.**

Projet d'un city stade pour 97 856 €HT demandes de subventions à hauteur de 80%.

- **Travaux d'aménagement de voirie au droit de la route de Foncourrieu – Convention de maitrise d'ouvrage unique avec la CCCM**

Élargissement de la voirie et intégration d'une voie piétonne

- **Solidarité avec la population de Mayotte**

le conseil municipal, par 8 voix pour et 6 voix contre ; approuve un don de 1000€ à la Protection civile, en soutien à la popopulation de Mayotte.

Edito

Chers habitants de notre commune,

Aprés la parution de 16 numéros, au seuil de cette nouvelle année , nous vous proposons une évolution de ce bulletin trimestriel ; certains d'entre vous, en ont exprimé le souhait : des thèmes mieux identifiables, des articles plus courts, plus de photos.

De nombreuses réalisations en 2024 et de nombreux projets pour 2025 pour n'en citer que quelques-uns : mairie, Immeuble rose, city stade, éclairage public... Une liste exhaustive sera dressée lors de la cérémonie des vœux. Le nombre et l'ampleur dépendra forcément de la disponibilité des financements publics dont la réduction est annoncée.

Comme à l'accoutumée nous ne commenterons pas l'article de nos collègues de l'opposition mais il devient lassant d'y voir critiquer des projets qu'ils ont eu tout loisir de réaliser ou seulement d'en ébaucher un profil concret.

Le début de l'année nous donne l'opportunité de regarder devant et surtout de vous souhaiter au nom de tous les élus une très bonne et fructueuse nouvelle année ainsi qu'à votre famille.

Ayons de l'ambition pour Marcillac-Vallon, il le mérite.

Votre maire Jean-Philippe Périé

Composteur partagé : et de trois !

Une nouvelle habitante de l'impasse des Trans s'est rapprochée de la mairie pour avoir des informations sur les composteurs. Après le beau succès aux immeubles Bellevue et des Prades, on n'allait pas en rester là ! Stéphanie Borrel est allée à la rencontre des habitants de cette impasse pour leur expliquer le concept et Karine, l'habitante en question, s'est proposée pour être référente.

Et voilà comment a été placé le 3ème composteur partagé sur la commune en cette fin d'année.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la Communauté de Communes Conques-Marcillac pour avoir de plus amples renseignements.

Marché de Noël

Malgré une météo exécrable la plupart des activités du marché de Noël organisées par la municipalité le dimanche 22 décembre ont pu se dérouler : vin chaud de l'A.D.M.R, calèche, aubade de l'Harmonie et de l'école de musique, projection cinéma et goûter pour les enfants à la salle des fêtes.

Marcillac sous la neige

Le réchauffement climatique nous amène des hivers de plus en plus doux. Au point qu'on en oublierait presque que Marcillac-Vallon est située en zone montagne. Pourtant, il ne faut pas remonter si loin dans le temps pour se souvenir de la beauté d'un blanc manteau de neige recouvrant notre Vallon.

Pour les plus jeunes qui ne l'ont pas encore vu, la Une rappelle que des chutes abondantes peuvent encore survenir.

Quelques réalisations de ces derniers mois

Mur de l'ancien presbytère

Curage du Cruou

Illuminations de Noël

Rue du Barry

Travaux sous trottoirs

Nos projets pour 2025

- **Immeuble rose**

Dessin d'extérieur immeuble rose, permis de construire déposé en décembre 2024. Malgré les couleurs , il sera rose. Ascenseur pour tous les étages, isolation faite, fenêtres changées, cuisines et salles de bains refaites, accès sécurisé...

- **Columbarium et jardin du souvenir**
  en place depuis décembre 2024

- **Mairie**

Etude préliminaire d'Aveyron Ingénierie finalisée ; recherche d'un maître d'œuvre votée en conseil municipal en décembre 2024 ; à ce stade nous n'avons pas encore d'ébauche suffisamment avancée.

- **Terrain multisports**

Afin d'optimiser son utilisation et la recherche de financements compatibles, des conventions d'utilisation ont été proposées aux écoles, associations, aux pompiers, à la gendarmerie ... Il se situera dans les jardins de la Murette sur des terrains nouvellement acquis.

- **Éclairage public**

Début 2025, tranche 4 et 5, remplacement de 124 points lumineux par des LED réglables en intensité.

- **Travaux de voirie sur la route de Foncourrieu**

Une convention de maîtrise d'ouvrage unique a été signée avec la CCCM pour rechercher un maître d'œuvre pour élargir la route de Foncourrieu jusqu'au chemin des vignes et la sécurisation du cheminement piétons.

Immeuble rose

Columbarium

City Stade

DEMARCHES, REGLEMENTS — Demande de carte d'identité ou passeport

ATTENTION : Pour effectuer la demande, prendre préalablement un rendez-vous . Cette démarche doit se faire en ligne sur le site internet de la mairie.
Ensuite deux cas de figure :

Possible : Le document CERFA à remplir est retiré en mairie ; il est à compléter au stylo NOIR, en lettres majuscules, avec les accents.

A privilégier : Une pré-demande à faire en ligne sur le site ants.gouv.fr ; Imprimer le récapitulatif en taille réelle et format A4.
Se rendre ensuite à la mairie à la date du rendez-vous pour finaliser le dossier avec les documents nécessaires :
CERFA ou Pré-demande

- Carte Nationale d'Identité ou/et Passeport anciens
- Justificatif de domicile : dernier avis d'impôt ou facture (électricité, téléphone, eau ou gaz) moins de 3 mois
- Photo moins de 6 mois (conforme aux normes du ministère de l'intérieur)
- Acte de naissance moins de 3 mois : si commune de naissance n'est pas référencée « COMEDEC » :
  pour le savoir : http://ants.gouv.fr

Recensement citoyen

Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger.
Vous devez effectuer la démarche à partir de votre 16ème anniversaire. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent.
Vous avez jusqu'à la fin du 3ème mois pour le faire.
Pour régulariser votre situation : A la mairie ou sur internet : Recensement citoyen avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ou tout autre document justifiant de la nationalité française
- Livret de famille à jour.

Après avoir effectué votre recensement citoyen :

- Vous obtenez une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Vous êtes convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25ème anniversaire.
- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

VIE MUNICIPALE — Le mot des élus minoritaires

Cette fin d'année 2024 nous a réservé des jours sombres avec un conseil municipal endeuillé et le triste spectacle d'une France « fragmentée ». Nous tenterons toutefois de rester volontairement optimistes et positifs, 2025 se profile avec de nouveaux projets évoqués par nos élus majoritaires.

Un terrain « multi sports » : Dans le cadre de la mise en œuvre d'équipements pour les jeunes, l'ancienne municipalité avait engagé fin 2019 un projet de terrain multi sports et de convivialité à côté de l'école maternelle Jean Auzel. La nouvelle équipe a mis ce dossier « en sommeil » souhaitant trouver un autre site. Après près de 5 ans de réflexion, ce projet est à nouveau relancé pour revenir au projet initial. Nous regrettons ces délais impartis et nous nous félicitons de la concrétisation de ce dossier qui devrait satisfaire les jeunes de la commune et des alentours.

Rénovation de la mairie : Lors d'une « pseudo-consultation » sur les priorités de rénovations des bâtiments communaux, ce chantier serait apparu comme prioritaire. Nous l'avons déjà évoqué ici, bon nombre de bâtiments communaux sont maintenant dans un état de grande vétusté et nécessitent des travaux conséquents. Il est donc nécessaire de prioriser et de repenser l'avenir de cet immobilier pour l'adapter au mieux dans un contexte évolutif. Depuis fin 2023, nous demandons d'engager une réflexion collective et globale sur une stratégie immobilière qui engagera la municipalité sur plusieurs mandats et ceci afin d'éviter des choix « au coup par coup ». A ce jour, cette demande est restée sans réponse et la municipalité continue à dérouler ses idées sans une réflexion ouverte et élargie. Un projet sommaire concernant la rénovation de la mairie nous a été présenté. Nous avons relevé des points critiques comme par exemple celui de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite à tous les étages ou encore un manque de réflexion sur des recherches de mutualisation de service comme par exemple l'office du tourisme. Il nous semble primordial dans un souci d'économie de nos ressources d'optimiser l'efficience de la gestion des locaux municipaux et ceux de la communauté des communes.

Nous adressons nos meilleurs vœux à toutes et à tous.
Jérôme FRANQUES - Nathalie GELY - Didier LAURENS - Bruno SELAS

INFORMATIONS DEPARTEMENTALES

Une nouvelle préfète

Le 25 novembre 2024 Claire Chauffour-Rouillard a pris ses fonctions comme nouvelle préfète de l'Aveyron.

Elle remplace à cette date Charles Giusti, qui a été nommé dans l'Eure le 18 novembre 2024.

Diplômée de L'ENA en 2007, elle exerçait depuis juillet 2022 les fonctions de préfète, secrétaire générale aux moyens mutualisés de la préfecture d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Déclaration des armes

Détenteurs d'armes : Vous devez déclarer vos armes dans le compte SIA
Vous détenez une arme de chasse ? Vous avez une licence pour la pratique du tir ? Vous souhaitez conserver une arme héritée ou trouvée ? Savez-vous qu'il est obligatoire d'avoir un compte dans le Système d'information sur les armes (SIA) pour acquérir ou céder une arme.
Vous devez pour cela, créer ce compte. Le site Service-Public.fr vous explique comment faire.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

PLUi Clôture de l'enquête publique

L'enquête d'utilité publique du PLUi est maintenant close et nous sommes dans la phase finale qui devrait nous conduire à la mise en application à la fin du premiier trimestre.
Les conclusions sont disponibles sur :
https://www.democratie-active.fr/pluicccm/
Pour des travaux ou des constructions nouvelles, le processus est toujours le même et passe par une obligatoire demande d'autorisation de travaux ou un permis de construire ; l'instruction des dossiers est toujours réalisée par l'agglo de Rodez. Les dossiers peuvent être déposés de façon dématérialisée sur internet ; détails disponibles sur : https://www.marcillacvallon.fr/-demarches/
Ce PLUi n'apporte pas que des contraintes ; le zonage (zones constructibles, naturelles, agricoles, ...) est maintenant établi au niveau de la communauté de communes pour une meilleure répartition et plus de possibilités entre les communes ; le règlement est également nouveau et plus détaillé levant certaines ambiguïtés.
Il s'agissait d'une démarche qui est obligatoire pour tous les territoires.

Déchets ménagers

La collecte des déchets ménagers est une compétence de la communauté de communes. Le budget annuel est de 748 000€, les taxes collectées équilibrant les dépenses. Sur ce montant le coût du traitement des déchets collectés s'élève à 479 000€. Les marges de manœuvres financières de notre communauté de communes sont étroites (269 000€) ; elle ne peut agir que sur le nombre de personnes et le matériel ; ceci a malheureusement un impact sur nos capacités de collecte.
La CCCM dispose maintenant de 4 camions dont 1 récent de 26 tonnes affecté uniquement à la collecte des sacs noirs ; les 3 autres sont des matériels anciens dont 2 sont affectés à la collecte des sacs jaunes.
Cette acquisition a permis de se séparer de 2 anciens camions de plus de 20 ans qui généraient des coûts de fonctionnement importants. Ce nouvel outil permet d'optimiser les dépotages des ordures ménagères sur le quai de transfert du ruthénois, qui se font actuellement 1 fois par jour, contre 2 fois par jour par le passé (soit 50 km aller-retour en moins par jour).
Toutes les communes du territoire travaillent sur une meilleure répartition des points de collecte.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES — Voilà notre 3ème équipe

Dans l'article précédent, nous nous sommes quittés juste avant les élections dans nos deux écoles, et nous vous promettions de vous en raconter les coulisses.
Tout s'est très bien passé et les 19 candidats ont été élus ! En effet, nous avions autant de candidats que de places au conseil, certains avaient déjà compris, d'autres ne savaient pas trop. Le stress était donc présent.
Les élections se sont déroulées au plus proche de la réalité, carte d'électeur ou électrice en main, liste et choix des candidats à sélectionner, urne, émargement, etc.
Tous les élèves de CM1/CM2 ont pu donc faire un choix parmi les programmes de campagne des candidats, chacune et chacun respectivement dans leur école.

Félicitations aux heureuses et heureux élus,
10 aux PRADES (5 filles et 5 garçons) et 9 à Jean AUZEL (5 filles et 4 garçons),

bravo à Dylan LECOMTE, Chloé CAZALS, Léa MAZARS, Eva MONTEILLET, Calie RAYNAL, Justin RUL, Timoté AVIGNON, Jordan FOULQUIER, Romane GIMALAC, Nolan GRÈS, Alice SUAU, Tya MASSOL, Juliette SAINT BAUZEL, Charline ARGENCE, Alyssia TALLET, Andreas PELLE, Mathis CARVALHO DOS SANTOS, Gaspard LAROSA et Ruben DELÉTAGE.

Une semaine après ces élections du 29 novembre, ces 19 jeunes ont pu faire connaissance dans la salle du conseil à la mairie en présence de monsieur le maire.
Première mission : choisir le film d'animation proposé aux enfants (petits et grands !) à la salle des fêtes le dimanche 22 décembre.
Après avoir visionné une quinzaine de bandes annonce, leur choix s'est porté sur "Princesse Dragon", à la majorité.
À la fin de la projection du film, le dimanche 22 décembre, certains d'entre eux se sont même proposés pour faire le service du goûter...

Ça promet une belle équipe !

SOLIDARITE — Retour sur le Téléthon

Le Téléthon à Marcillac, un événement fédérateur qui réunit toutes les générations.

Cette année 2024 a encore montré une forte mobilisation de chacun afin que cette manifestation soit à nouveau une réussite.
Nous assistons aujourd'hui a une véritable révolution. En effet, une avancée considérable dans la recherche de traitements innovants permet, maintenant, de guérir des maladies dégénératives rares mais aussi fréquentes et ainsi donner de l'espoir aux enfants malades et à leurs familles.

La coordination remercie chaleureusement tous ses fidèles partenaires et toutes les personnes, associations, écoles, maisons de retraite, commerçants, bénévoles, généreux donateurs, municipalité, la Poste...qui ont pris part, d'une façon ou d'une autre, à cet élan de solidarité et ainsi permis de verser à l'AFM Téléthon la somme de 12 342 € qui vient s'ajouter aux bénéfices des animations organisées sur la commune de Saint-Christophe-Vallon : 4 600 € et sur la commune de Muret le Château : 196 € soit, dans le Vallon, la belle somme de 17 138 €.

SPORT Foot Vallon au féminin

Foot Vallon vient de se doter d'une nouvelle équipe féminine. Première équipe de foot en marchant de l'Aveyron les «Drôles de Dames» ont présenté leur équipe et leur sport au gymnase de Kervallon en affrontant amicalement les «Reines du foot» une des toutes meilleures équipe de France.

Le «foot en marchant» ou « Walking Football » est une variante du football qui se pratique à effectif réduit (5 contre 5 ou 6 contre 6). Créé en 2011 en Angleterre, c'est une version lente du football avec des règles aménagées permettant une pratique loisir totalement sécurisée et accessible à tous et toutes (intergénérationelle, mixité hommes-femmes et/ou sociale, inclusion) et quel que soit votre niveau sportif. Cette pratique s'inscrit dans la démarche du Sport Santé.

Les entrainements se font en hiver les lundis en salle à 18h30 au gymnase Saint Jo. N'hésitez pas à venir voir, vous initier et intégrer cette équipe conviviale et passionnée.

Renseignements : Marina 06 81 88 20 30

MUSIQUE L'Harmonie de Marcillac

Une année 2024 encore bien remplie pour l'Harmonie. Localement, en et hors département les animations musicales, cérémonies officielles se sont succédées tout au long de cette année sans oublier les 3 concerts à Marcillac, de printemps à la salle des fêtes avec l'Espérance Rignacoise , celui d'été à l'école Jean Auzel et enfin le concert de Noël à l'église Saint Martial.

L'Harmonie aujourd'hui est composée d'une bonne quarantaine de musiciens sous la direction musicale de Chloé Cabrol, Alix Tarayre, Katy et Léon Pègues.Tous ces musiciens se retrouvent chaque vendredi soir pour les répétitions. Depuis la fin des années soixante-dix elles avaient lieu au dernier étage de la mairie, mais à l'orée 2025 nous rejoindrons le nouvel espace musical dans les locaux rénovés de l'ancien presbytère en étroite collaboration avec l'école de musique dont une dizaine de jeunes musiciens ont rejoint l'Harmonie cette année, permettant ainsi de pérenniser et transmettre cette belle tradition musicale à Marcillac. Prochain rendez-vous le 26 avril pour le concert de printemps à la salle des fêtes

CINEMA Mondes et Multitudes

Le 4ème jeudi de chaque mois (sauf exception le 16 janvier 2025), une séance de cinéma vous est proposée à la salle des fêtes par Mondes et Multitudes en partenariat avec la municipalité.

Séance à 18h30 pour les plus jeunes et un deuxième film à 20h30. Le programme est disponible sur les supports digitaux.

MUSIQUE Ecole de musique Conques-Marcillac

L'école de Musique Conques-Marcillac, c'est :
9 professeurs impliqués et motivés, environ 90 élèves (de 5 à 99 ans !), un conseil d'administration et un bureau enthousiaste et courageux. L'EMCM c'est aussi et surtout : des cours de formation musicale en groupes de niveaux, des cours individuels d'instruments (tuba, trompette, trombone, saxophone, piano, orgue, guitare, flûte traversière, clarinette, batterie, accordéon), des ensembles d'instruments, l'orchestre, l'audition des élèves en fin d'année, plusieurs concerts et interventions dans les écoles du territoire Conques-Marcillac et des moments partagés avec l'Harmonie.
L'apprentissage de la musique est ouvert à tous (enfants, adolescents, adultes) et n'est possible qu'avec le travail de tous les acteurs directs de l'EMCM et les appuis financiers et techniques de la Communauté de Communes Conques-Marcillac et de la mairie de Marcillac.

Renseignements : Eliane Walther (directrice) au 06 76 03 21 19
ou em.marcillacvallon@laposte.net - Facebook : https://www.facebook.com/EcoledemusiqueConquesMarcillac

CENTRE DE SECOURS Fête de la Sainte Barbe

Cette célébration revêt une importance particulière pour les pompiers de Marcillac-Vallon. Sainte Barbe est la patronne des sapeurs-pompiers, en raison de son association avec le feu (Selon la légende, elle aurait été condamnée à mort par son père pour sa foi chrétienne, et le feu aurait été utilisé dans sa martyrisation) et symbolisant la protection et le courage face aux dangers du feu.
Cette journée permet à l'amicale des pompiers de se rassembler et de rendre hommage à leur engagement et à leur dévouement. À Marcillac, les festivités sont l'occasion de moments de convivialité entre collègues et familles. Les pompiers en profitent pour sensibiliser la population aux risques d'incendie et à l'importance de la prévention. La Sainte Barbe est ainsi un moment de fierté et de solidarité, renforçant les liens au sein de la communauté des sapeurs-pompiers. C'est une célébration qui rappelle le sacrifice et le professionnalisme de ces héros du quotidien.

SOLIDARITE

Collecte de la Banque Alimentaire

La collecte des 22 et 23 novembre 2024 a été fructueuse au delà de nos espérences, elle a permis de récolter environ 2900 kg de denrées alimentaires et produits d'hygiène.

Ceux-ci sont distribués tout au long de l'année aux personnes en difficulté vivant sur le territoire de la Communauté de Commune de Conques-Marcillac.

Merci aux bénévoles et à tous les généreux donateurs.

MUSIQUE Ecole de musique Conques-Marcillac

L'école de Musique Conques-Marcillac, c'est :
9 professeurs impliqués et motivés, environ 90 élèves (de 5 à 99 ans !), un conseil d'administration et un bureau enthousiaste et courageux. L'EMCM c'est aussi et surtout : des cours de formation musicale en groupes de niveaux, des cours individuels d'instruments (tuba, trompette, trombone, saxophone, piano, orgue, guitare, flûte traversière, clarinette, batterie, accordéon), des ensembles d'instruments, l'orchestre, l'audition des élèves en fin d'année, plusieurs concerts et interventions dans les écoles du territoire Conques-Marcillac et des moments partagés avec l'Harmonie.
L'apprentissage de la musique est ouvert à tous (enfants, adolescents, adultes) et n'est possible qu'avec le travail de tous les acteurs directs de l'EMCM et les appuis financiers et techniques de la Communauté de Communes Conques-Marcillac et de la mairie de Marcillac.

Renseignements : Eliane Walther (directrice) au 06 76 03 21 19
ou em.marcillacvallon@laposte.net - Facebook : https://www.facebook.com/EcoledemusiqueConquesMarcillac

CENTRE DE SECOURS Fête de la Sainte Barbe

Cette célébration revêt une importance particulière pour les pompiers de Marcillac-Vallon. Sainte Barbe est la patronne des sapeurs-pompiers, en raison de son association avec le feu (Selon la légende, elle aurait été condamnée à mort par son père pour sa foi chrétienne, et le feu aurait été utilisé dans sa martyrisation) et symbolisant la protection et le courage face aux dangers du feu.
Cette journée permet à l'amicale des pompiers de se rassembler et de rendre hommage à leur engagement et à leur dévouement. À Marcillac, les festivités sont l'occasion de moments de convivialité entre collègues et familles. Les pompiers en profitent pour sensibiliser la population aux risques d'incendie et à l'importance de la prévention. La Sainte Barbe est ainsi un moment de fierté et de solidarité, renforçant les liens au sein de la communauté des sapeurs-pompiers. C'est une célébration qui rappelle le sacrifice et le professionnalisme de ces héros du quotidien.

SOLIDARITE

Collecte de la Banque Alimentaire

La collecte des 22 et 23 novembre 2024 a été fructueuse au delà de nos espérences, elle a permis de récolter environ 2900 kg de denrées alimentaires et produits d'hygiène.

Ceux-ci sont distribués tout au long de l'année aux personnes en difficulté vivant sur le territoire de la Communauté de Commune de Conques-Marcillac.

Merci aux bénévoles et à tous les généreux donateurs.

ANNIVERSAIRE Jean Bisson fête ses cent ans

L'EHPAD du Vallon vient de fêter les cent ans de Jean Bisson dans une ambiance festive ou tous les résidents avaient participé à la décoration pour faire de cette journée exceptionnelle une fête inoubliable.

Né à Marcillac-Vallon le 12 décembre 1924, Jean a grandi au contact des collines et des vignes, apprenant très jeune le travail, le respect et l'amour de sa terre natale.

Son parcours l'a mené de l'agriculture à l'industrie, notamment à Rodez, dans l'usine CEPRO devenue Bosch.

Retraité, son sens du travail bien fait s'est aussi exprimé au travers de sa passion pour le bricolage et le jardinage.
Jean Bisson, c'est aussi un homme de rencontres et de partage, lui, qui au gré de ses balades, a su tisser des liens, partager des histoires et prodiguer sa connaissance des signes de la météo.

Cette convivialité fait de lui une figure respectée et appréciée de tous. Bon anniversaire Jean et nous vous souhaitons de continuer à rayonner encore longtemps.

CARNET NOIR Décès de Pascal MONESTIER

C'est avec une profonde tristesse que la commune de Marcillac-Vallon a appris le décès de Pascal Monestier, pharmacien respecté et figure emblématique de notre village. Pascal nous a quitté début décembre, laissant derrière lui une communauté endeuillée par la perte d'un homme dont l'engagement et la bienveillance ont marqué la collectivité.

Passionné par son métier, Pascal Monestier était bien plus qu'un simple pharmacien. Il a consacré sa carrière à la santé et au bien-être de ses concitoyens, offrant non seulement des conseils professionnels avisés, mais aussi une écoute attentive. Sa pharmacie était un lieu de confiance, où chacun se sentait accueilli et compris.
En tant que membre du conseil municipal, Pascal a également joué un rôle clé dans le développement de Marcillac-Vallon. Son investissement dans la vie locale et son désir d'améliorer le quotidien de ses concitoyens étaient constants. Toujours prêt à s'impliquer dans des projets de la commune, il a soutenu la promotion du dynamisme de notre village.

Au-delà de ses compétences professionnelles et de son engagement civique, Pascal Monestier était reconnu pour sa gentillesse et sa convivialité. Son sourire chaleureux et son sens de l'humour faisaient de lui un ami pour beaucoup. Il savait créer des liens et rassembler les gens autour de lui, laissant une empreinte positive dans le cœur de ceux qui ont eu la chance de le connaître.

L'équipe municipale de Marcillac-Vallon se souviendra de lui non seulement comme d'un pharmacien dévoué, mais aussi comme d'un homme de cœur. En ces moments difficiles, nos pensées vont à sa famille et à ses proches, qui doivent faire face à cette perte incommensurable.

LE TRIMESTRE EN PHOTO

Animation de l'E.H.P.A.D.

Apéritif de Noël

Calèche du marché de Noël

Goûter des enfants

Noël école Jean Auzel

Repas de aînés

Mise en place d'un table de pique-nique au tennis

Téléthon

Tournois de ping

Eléction du Conseil Municipal des Jeunes

Salle de répétition Ancien presbytère

AGENDA DU TRIMESTRE

JANVIER

Vendredi 17
Voeux de Mr le Maire
Jeudi 23
CCCM Pôle culture : spectacle réservé au public scolaire
Samedi 25
Quine ECVD

FEVRIER

Jeudi 6
Collecte de sang EFS
Vendredi 7
Repas du collège - APEL St Joseph
Jeudi 13
Quine - FSE collège Pierre Soulages
Vendredi 14
Animation Club des Aînés
Dimanche 23
Déjeuner - "Les Bringaïres"
Jeudi 27
"Les jeudis cinéma" - Monde et Multitudes

MARS

Du jeudi 6 au dimanche 9
Festival "Théâtra'Vallon" - Vallon de culture
Jeudi 13
"les jeudis cinéma" - Mondes et Multitudes
Du jeudi 20 au dimanche 23
Rallye Vallon de Marcillac

AVRIL

Vendredi 4
Spectacle "Béstiari" - l'IE012
Samedi 5
Goûter des personnes aidées de l'ADMR
Dimanche 6
Rando VTT - APE Jean Auzel
Quine des Grapillous
Du mardi 8 au lundi 14
Festival Ouvre l'Oeil - cinéma Mondes et Multitudes
Vendredi 18
Spectacle - Club des Aînés

CONTACT MAIRIE

Courriel : **mairie@marcillacvallon.fr**

Site internet : **marcillacvallon.fr**

Téléphone **05 65 71 72 25**

Permanence des élus : sur rendez-vous.

COMMERCE

Une nouvelle enseigne

Je suis Hélia, j'ai 23 ans et j'ai ouvert la friperie Le Cocillon sur le tour de ville à Marcillac.

C'est un endroit où l'on retrouve des vêtements d'occasion pour tous les âges et tous les genres.
Mon but est de proposer un lieu où l'on puisse s'habiller à petits prix et déposer les vêtements en bon état que l'on ne porte plus.

Ma démarche, à l'échelle locale : réduire notre impact écologique sans nous ruiner.

Horaires d'ouverture :
Mercredi 14h-18h30, vendredi 14h-18h30, samedi 10h-13h et 14h-18h30 et dimanche 10h-13h.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

AUGUY Alice, Claude,Véronique
30 octobre 2024

DÉCÈS

CABANES épouse BOUSQUET Rose
28 septembre 2024 - Marcillac-Vallon

DALLEMAGNE veuve ROQUES Paulette
2 octobre 2024 - Marcillac-Vallon

MARRE veuve BESSOU Anna
9 octobre 2024- Marcillac-Vallon

AYRINHAC épouse REY Claudette
25 octobre - Rodez

MONESTIER Pascal
4 décembre - Marcillac-Vallon

IZOU veuve FROMENT Louise
29 décembre - Marcillac-Vallon

Directeur de publication **J.P. PERIE** : Conception réalisation : **Vallon Publicité - Valady**. - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement. Tous droits réservés